

LE JOUR, 1946  
16 MARS 1946

## SOLIDARITE DU SPIRITUEL ET DU TEMPOREL

Pendant le carême, les hommes d'Eglise s'adressent plus volontiers au peuple. Ils élèvent la voix avec plus de fermeté et ils rappellent à l'homme sa destinée. Il y a des chaires illustres et il y a des carêmes nourris d'éloquence sacrée. Il en est d'autres qui sont discrets et humbles. Ce ne sont pas les moins efficaces ni les moins touchants.

En ce temps où, chez nous, la tempérance ne vient pas au secours de la sagesse, c'est peut-être le moins que les voix spirituelles soient entendues. Nous le constatons depuis quelques jours : la part de César devient envahissante ; le temporel empiète sur les droits de l'esprit ; et le désordre qui est général, a pour origine certaine ce dérèglement et ce déséquilibre. La politique la plus terrestre, la plus humaine appelle la réflexion sur cette matière grave.

Pour que la police de nos villes ne soit pas débordée, pour que les délits, petits et grands, ne se multiplient pas, pour que les citoyens fassent leur devoir envers la cité (et chacun le sien envers l'humanité) ; pour que les gouvernements puissent gouverner sans recourir à la violence, pour que les nations enfin cherchent à se mieux connaître et à s'aimer, il faut que, davantage, l'honnêteté individuelle et collective règne, que les mœurs s'améliorent et que **l'accomplissement de nos devoirs s'impose à nous avant la revendication de nos droits.**

De près ou de loin, sous une forme ou une autre, ces questions sont toujours évoquées au cours d'une prédication de carême ; la seule invitation au recueillement et à la pénitence (qui est le trait dominant de ce qui se dit en chaire) y est favorable en soi. Car, plus l'homme se corrige, moins les juges et les tribunaux sont encombrés ; plus il obéit à la loi divine et à la loi humaine, mieux la cité est tenue et moins elle est menacée.

Le spirituel et le moral ont leur retentissement immédiat sur les choses temporelles. C'est la raison pour laquelle les régimes politiques qui ignorent le spirituel, ceux dont la moralité est superficielle et factice, ne peuvent vivre que d'une vie précaire ; ils ne peuvent durer qu'un temps ; jusqu'à ce que l'exercice de la force diminue et s'épuise et que les mœurs laissées à notre perversité native s'abandonnent et se corrompent.

Si les mœurs étaient plus droites et plus douces, l'écrasant et rigoureux appareil législatif auquel nos contemporains se sont condamnés pourrait être singulièrement allégé.

Les moralistes n'ont pas fini de jouer leur rôle en vue du gouvernement paisible des nations. Et le temps le plus propice aux gouvernements et à l'ordre public c'est encore celui du jeûne et de la prière.